



Guide pour le parrainage

INSTITUT de

L'ENGAGEMENT

valorisons les parcours civiques

EDITO

Chacun de nous peut se rappeler des conseils reçus décisifs pour ses choix professionnels. Les plus chanceux d'entre nous ont bénéficié de conseils très tôt dans leurs études et jusqu'à tard dans la vie professionnelle. Il peut s'agir d'un membre de notre famille, d'un enseignant, d'un collègue plus ancien, d'un consultant proposé par notre employeur, d'une personnalité engagée, d'un proche ou d'une personne dont nous avons fait la connaissance à l'occasion d'une rencontre fortuite ou en sollicitant son aide.

Ces conseils ont pu être fréquents ou occasionnels. Ils ont pu nous conforter dans un choix que nous avons nous-même formulé ou au contraire nous dissuader d'aller dans une voie hasardeuse, nous pousser à prendre un risque que nous n'osions pas prendre seul, nous ouvrir des horizons auxquels nous n'aurions pas pensé, mieux connaître nos points forts, savoir comment surmonter nos points faibles, nous conduire vers d'autres contacts. Ils peuvent être le fruit de rencontres fréquentes ou d'un rendez-vous unique, court, mais éclairant.

Ceci n'a peut-être pas pris la forme d'un parrainage formalisé parce que nous étions déjà dans un environnement où cet échange était naturel.

Les lauréats de l'Institut de l'Engagement n'ont, pour la plupart, pas eu cette chance ou cette opportunité. C'est ce que nous demandons aux parrains et aux marraines de leur apporter. Nous savons que c'est une responsabilité, une exigence, mais aussi que c'est une fonction gratifiante, car elle peut avoir un impact sur plusieurs années et qu'un filleul n'oubliera jamais ce que son parrain lui a permis de réaliser.

Nous vous remercions d'avoir accepté ou d'envisager de rejoindre la cohorte des parrains et marraines de l'Institut de l'Engagement. Sachez que le lauréat que vous aiderez a fait le choix, pendant son Service Civique, d'un engagement au service de l'intérêt général dont la qualité a justifié son admission au sein de l'Institut de l'Engagement. La manière dont vous saurez l'accompagner lui donnera peut-être l'envie, dans quelques années d'être lui-même parrain pour les promotions à venir.

C'est donc un rôle important qui vous est confié et nous vous en sommes reconnaissants.

Martin Hirsch - Président de l'Institut de l'Engagement

SOMMAIRE

A. Qui sont les lauréats de l'Institut de l'Engagement ?	p. 4
B. Qu'est-ce que le parrainage ?	p. 5
1. Les différents types d'action	p. 5
2. Quel est le rôle du lauréat ?	p. 5
3. Quel est le rôle du parrain ?	p. 6
4. Quel est le rôle de l'Institut de l'Engagement ?	p. 6
C. Le parrainage dans les différentes filières	p. 7
1. Le parrainage dans le cadre de la filière « formation »	p. 7
2. Le parrainage dans le cadre de la filière « parcours professionnel »	p. 9
3. Le parrainage dans le cadre de la filière « création d'activité »	p. 11
D. Comment démarrer un parrainage dans de bonnes conditions ?	p. 13

A. QUI SONT LES LAUREATS DE L'INSTITUT DE L'ENGAGEMENT ?

Les lauréats de l'Institut de l'Engagement ont été remarqués en raison de leur potentiel et des qualités qu'ils ont révélées pendant leur engagement de Service Civique, de leur volonté de porter les valeurs d'engagement et de solidarité du Service Civique, de l'intérêt de leur projet d'avenir.

Certains ont choisi de reprendre une formation (« filière formation »), parfois en alternance.

D'autres ont un projet professionnel qu'ils souhaitent réaliser au sein d'une entreprise, d'une association ou d'une collectivité locale (« filière parcours professionnel »).

D'autres enfin ont un projet de création d'activité (« filière création d'activité »).

Grâce à l'Institut de l'Engagement, les lauréats rejoignent des parcours qui leur permettront de porter leur projet.

B. QU'EST-CE QUE LE PARRAINAGE ?

Les lauréats de l'Institut de l'Engagement vont souvent entreprendre des parcours dans des milieux qui ne leur sont pas familiers.

Le parrainage leur donne les clés pour s'intégrer au mieux dans ces milieux.

L'objectif du parrainage est de soutenir et d'accompagner chacun des lauréats dans le parcours qu'il a choisi, en tenant compte de sa personnalité, ses qualités et ses points d'amélioration.

Le parrainage, c'est aussi une relation tripartite dans laquelle l'Institut de l'Engagement vient appuyer le parrain dans l'accompagnement du lauréat.

1) Le parrainage se traduit par deux types d'actions

a. Aider le lauréat à construire solidement son projet et à identifier les moyens pour le rendre réalisable, avec des modalités différentes pour chaque filière :

- **En filière formation** : l'aider à finaliser ses choix pédagogiques (établissement, formation, options, etc.) en fonction de ses aspirations futures.
- **En filière parcours professionnel** : l'aider à appréhender le monde de l'entreprise ou des associations et à s'orienter vers des métiers ou secteurs qui valorisent son potentiel.
- **En filière création d'activité** : l'aider à comprendre les enjeux d'un projet de création d'activité et les premières étapes à franchir.

b. Accompagner le lauréat dans son début de parcours, en lui donnant les clés pour réussir et se développer :

- Aider le lauréat à décrypter les codes du milieu dans lequel il entre et à les appliquer en fonction de son projet et de sa personnalité.
- Identifier avec le lauréat ses points de progrès.
- Aider le lauréat à intégrer un réseau grâce auquel il évoluera plus facilement.
- Aider le lauréat à identifier des solutions en cas de difficulté.
- Aider le lauréat à prendre confiance en lui et en son expérience.

2) Quel est le rôle du lauréat ?

Le lauréat reste le premier acteur de son parcours. En signant la Charte de l'Institut de l'Engagement, il s'est engagé à être actif dans son projet. Le lauréat s'engage au mieux dans la relation avec le parrain en contactant ce dernier dès que l'Institut lui en a transféré les coordonnées puis en lui donnant régulièrement des nouvelles.

Le lauréat donne à son parrain une vision globale de son parcours et le tient informé de son projet et de ses évolutions.

Le lauréat sollicite régulièrement les conseils de son parrain, lui pose des questions, fait état de ses doutes, des difficultés et des succès rencontrés, de l'évolution de ses projets et de sa motivation, des opportunités qui s'offrent à lui, etc.

3) Quel le rôle de parrain ?

- **Encourager et épauler**

Le lauréat entreprend un parcours nouveau. Le rôle du parrain est d'aider à valoriser les qualités du lauréat et à les rendre attractives dans le cadre des procédures de recrutement ou d'admission classiques.

Dans la continuité du Service Civique, le rôle du parrain est d'aider le lauréat à prendre confiance en lui et dans son projet, de l'aider à garder un niveau d'ambition en accord avec son potentiel.

Tout au long de ce parrainage, le parrain s'appuie sur la motivation du lauréat et l'aide à la conserver, face aux difficultés qu'il peut rencontrer dans son parcours.

- **Faire réfléchir sur son projet**

Le rôle du parrain est d'aider le lauréat à entreprendre les démarches pour réaliser son projet (de formation, de parcours professionnel ou de création d'activité). En questionnant le lauréat, il lui donne l'occasion de confronter son projet à la réalité et l'aide à le rendre solide et réalisable.

Pour cela, l'expérience du parrain est précieuse. Le parrain peut éventuellement faire rencontrer d'autres personnes au lauréat qui pourront l'aider et lui apporter une vision complémentaire à celle du parrain.

Le parrain peut inviter le lauréat à aller de lui-même chercher des informations. Il est en effet nécessaire que le lauréat soit proactif dans ses démarches.

- **Dynamiser**

Le parrain ne remplace en aucun cas l'action du lauréat, puisque celui-ci reste le premier acteur de son parcours. Le parrain peut en revanche encourager le lauréat dans ses démarches en l'aidant :

- à prendre des contacts, mais le lauréat peut lui aussi identifier des domaines, des organismes qui l'intéressent et en parler avec son parrain.
- à identifier ses lacunes et à identifier des actions afin d'y remédier.

4) Quel est le rôle de l'Institut de l'Engagement ?

L'Institut de l'Engagement reste à disposition à la fois du parrain et du lauréat pour toute question, toute demande d'information. Nous souhaitons que vous – parrain et lauréat – nous teniez régulièrement informés de l'évolution du parrainage, des démarches en cours, des contacts pris, etc. Nous pouvons intervenir en cas de difficulté, d'impasse dans la relation de parrainage. Nous vous aiderons à trouver une solution pour repositionner ce parrainage dans une perspective enrichissante.

C. LE PARRAINAGE DANS LES DIFFÉRENTES FILIÈRES

1. Dans le cadre de la filière « formation »

Le lauréat a choisi de reprendre une formation à l'issue de son Service Civique. Il peut le faire dans la suite normale de son cursus ou dans le cadre d'une réorientation, après une interruption plus ou moins longue. Dans tous les cas, le rôle du parrain est de l'aider à tirer tous les bénéfices possibles de la formation qu'il a choisi d'intégrer et de l'aider à construire un parcours dans la durée.

- En aidant le lauréat à construire solidement son projet et à identifier les moyens pour le rendre réalisable à travers sa formation ;
- En accompagnant le lauréat dans son début de parcours et en lui donnant les clés et les codes pour réussir et se développer.

Au début de la formation, le parrain peut aider le lauréat à mettre toutes les chances de son côté :

- **Le conseiller dans ses démarches administratives**
Le parrain peut aider le lauréat dans l'organisation de ses démarches administratives et matérielles liées à la rentrée scolaire et le guider dans la préparation des dossiers qui lui permettront de bénéficier des aides de droit commun (bourses délivrées par les administrations, bourses délivrées au sein de l'établissement d'enseignement, aide sociale, aide personnalisée au logement, etc.).
- **Décrypter les codes de l'établissement de formation**
Le parrain peut être amené à discuter avec le lauréat de ses premiers jours au sein de son nouvel établissement et lire avec le lauréat le règlement intérieur (le cas échéant). Les codes de comportement qui sont attendus par les enseignants seront identifiés afin d'éviter des comportements qui pourraient nuire à l'image du lauréat.
- **Donner confiance**
Si le lauréat a des doutes sur sa légitimité à intégrer cette formation (notamment dans le cas d'un accès par une procédure de partenariat avec l'Institut de l'Engagement), le rôle du parrain est de rassurer le lauréat de manière objective, en se fondant sur les compétences acquises lors de ses précédentes expériences et de son Service Civique.
- **Evaluer la charge de travail**
Le lauréat peut sous-estimer (plus rarement surestimer) la charge de travail nécessaire pour réussir sa formation. Dès le début de la formation, sur la base de ses cours, puis sur la base de ses premiers résultats, le parrain peut aider à évaluer la charge de travail nécessaire. Si cette charge paraît trop importante, le parrain peut aider le lauréat à s'organiser, lui donner des méthodes et ainsi le rassurer.

En cours de formation, le parrain peut donner au lauréat des clés pour réussir dans le parcours qu'il a choisi et l'aider à construire son projet après la formation.

- **Gérer les difficultés rencontrées**

Lors des discussions, le parrain peut identifier des difficultés ou des lacunes qui risquent de freiner le lauréat. Le rôle du parrain est d'aider à identifier les moyens à mettre en œuvre pour traiter ces difficultés et atteindre le niveau qui est attendu de lui dans sa formation.

- **Elaborer son projet de formation**

En cours d'année, le parrain peut conseiller le lauréat dans l'élaboration de son projet de formation notamment dans le choix de la spécialisation, de ses options ou du type de stage en fonction de son projet professionnel.

- **Compléter sa formation**

Si la formation suivie est familière au parrain, il peut apporter des compléments et des éclairages qui seront utiles au lauréat, lui conseiller des documents, des lectures, etc.

- **Nouer des contacts**

En cours d'année, le parrain peut également accompagner le lauréat dans sa recherche de stages, lui proposer des contacts qui lui permettront d'enrichir sa formation et de préparer son projet professionnel à l'issue de sa formation.

Le lauréat tient son parrain informé de ses résultats, des difficultés et succès rencontrés. Il le sollicite pour explorer des milieux professionnels qui l'intéressent, pour rechercher un stage, etc.

Bonnes pratiques de parrainage



- Le parrain aide le lauréat à s'appuyer sur toutes les compétences disponibles au sein de son établissement et sur l'encadrement pour trouver une solution à ses difficultés.
- Le parrain n'est pas nécessairement familier de la formation suivie par le lauréat ; son recul lui donne la possibilité d'analyser objectivement les situations vécues par le lauréat et de le guider pour trouver une réponse adéquate en discutant avec lui, en le suivant régulièrement même quand les besoins ne sont pas exprimés. Une certaine régularité des échanges facilite les discussions.
- En cas de « décrochage » du lauréat, le rôle du parrain n'est pas de le remettre à niveau, mais de l'aider à trouver les appuis nécessaires pour le faire.
- En cas de difficulté importante, le parrain alerte l'Institut de l'Engagement pour que celui-ci puisse mettre en place, le cas échéant, des solutions extérieures à l'établissement de formation.

2. Dans le cadre de la filière « parcours professionnel »

Le lauréat a choisi d'entrer dans la vie active professionnelle. Il cherche un emploi ou entreprend un parcours dans une entreprise, une association ou une collectivité locale. Le rôle du parrain est d'aider le lauréat à appréhender l'univers qu'il découvre et dont il peut avoir une image peu réaliste en l'aidant :

- à découvrir les métiers, les principes de fonctionnement, les codes en vigueur dans l'univers professionnel qu'il a choisi ;
- à identifier le type de poste dans lequel il pourra exprimer au mieux ses compétences ;
- à valoriser ses compétences et à convaincre un recruteur, en se projetant dans un parcours ou dans un poste.

Pendant la recherche d'emploi, le parrain peut apporter un appui au lauréat pour l'aider à construire solidement son projet et à le rendre réalisable.

- **Préciser le projet**
En parlant avec le lauréat, le parrain l'aide à identifier le type de poste vers lequel orienter sa recherche d'emploi (en fonction de sa personnalité, de ses goûts, compétences et attentes).
- **Préparer CV et lettres de motivation**
En l'aidant à rédiger son CV, à y valoriser les compétences que le lauréat a démontrées durant son Service Civique, en utilisant un vocabulaire choisi. Le parrain peut conseiller au lauréat de rédiger des lettres de motivation adaptées à chaque candidature.
- **Nouer des contacts**
En aidant le lauréat à identifier les moyens pour obtenir des rendez-vous dans les entreprises qui l'intéressent.
- **Préparer les entretiens**
En apprenant au lauréat à rechercher des informations sur l'entreprise ou l'association et sur le poste.
Le parrain peut également le préparer à passer des entretiens en réalisant des simulations.
Le parrain peut inculquer des valeurs et des codes qui permettront au lauréat d'être bien perçu par ses interlocuteurs : ponctualité, code vestimentaire, attitude ouverte, etc. Certains conseils peuvent paraître élémentaires pour le parrain mais pas si évidents pour le lauréat (adapter la messagerie de son téléphone portable, prendre le numéro de téléphone de la personne avec qui on a rendez-vous, prendre une marge pour être certain de ne pas arriver en retard, ne jamais refuser un rendez-vous, remercier à l'issue d'un rendez-vous, etc.). Ces conseils ne sont pas forcément superflus pour des lauréats qui n'ont jamais bénéficié auparavant d'un accompagnement dans ce type de démarche.
- **Organiser la recherche d'emploi et tirer parti de ces entretiens**
Le parrain peut organiser avec le lauréat le suivi de ses candidatures.
Il peut conseiller au lauréat de reprendre contact de manière proactive sans se montrer trop insistant, notamment pour avoir un retour de son entretien.

Le parrain peut aider le lauréat à obtenir des conseils de la part de son interlocuteur en cas d'échec.

Le parrain peut également faire avec le lauréat des retours d'expérience de ses entretiens. Le parrain soutient le lauréat pendant cette période s'il se décourage.

Lors des premiers mois de parcours professionnel, le parrain accompagne le lauréat en lui donnant les clés pour réussir et se développer à chaque étape de son parcours.

- **Prise de poste**

Le parrain peut faire un point avec le lauréat quelques jours après sa prise de poste pour parler de son intégration.

Le parrain peut aider à lever les premières inquiétudes du lauréat.

Il peut également faire bénéficier le lauréat de sa connaissance du monde de l'entreprise en général et, si le parrain en est familier, du domaine d'activité que le lauréat découvre.

- **Gérer les premières difficultés**

Des échanges réguliers entre le parrain et le lauréat doivent être instaurés afin de détecter les difficultés que le lauréat peut rencontrer. Le parrain doit aider à comprendre d'où elles viennent et à trouver des solutions pour mieux les gérer à l'avenir.

- **Construire le réseau**

Le parrain peut mettre en contact le lauréat avec des personnes qui pourront le conseiller dans le domaine dans lequel il souhaite exercer.

Le parrain peut également conseiller le lauréat dans le développement et la gestion de son réseau.

- **Se développer sur le poste**

Le parrain doit rassurer le lauréat sur sa capacité à mettre en œuvre ses compétences sur le poste dans lequel il a été recruté. Le parrain peut aussi conseiller le lauréat s'il est confronté à des choix d'évolution ou s'il a l'occasion de bénéficier de formations.

Bonnes pratiques de parrainage



- Le parrain peut s'appuyer sur les formations mises en place par l'Institut de l'Engagement pour accompagner la recherche d'emploi (atelier CV, simulation d'entretien, atelier organisation de la recherche, etc.) et debriefer avec le lauréat à l'issue de ces événements.
- Le parrain s'appuie sur le réseau de l'Institut de l'Engagement s'il ne dispose pas des contacts ou de l'expérience nécessaires dans le domaine visé par le lauréat.
- Le parrain peut faire bénéficier le lauréat de sa capacité d'analyse des situations auxquelles il est confronté.

3. Dans le cadre de la filière « création d'activité »

Le lauréat a un projet de création d'activité. C'est un projet ambitieux ; il peut en être à différents stades d'avancement (idée, étude de faisabilité, modèle d'activité et de revenu, phase de mise en œuvre).

Quel que soit le niveau d'avancement du projet, le rôle du parrain est d'aider le lauréat à le faire avancer, en lui apportant le recul nécessaire sur les écueils qu'il peut rencontrer, en structurant ses démarches et les étapes à franchir, en le conseillant sur les dispositifs d'aide existants.

Au début de la relation de parrainage, le parrain peut aider le lauréat à prendre du recul sur son projet et à identifier les étapes à réaliser et leur enchaînement.

- **Formuler clairement le projet du lauréat**

Les premières conversations avec le lauréat doivent le pousser à exprimer clairement son projet, dans des termes compréhensibles par tous, de nature à convaincre les interlocuteurs qui pourront ou devront l'aider : la précision sur la formulation de son projet lui permettra de démarrer sur de bonnes bases.

- **Mûrir et structurer le projet du lauréat**

Au démarrage, le parrain peut aider le lauréat à évaluer le stade de développement de son projet. Pour cela, le parrain est aidé par un état des lieux réalisé par un cabinet de conseil partenaire. Un questionnement approfondi aidera le parrain à définir avec le lauréat sa « feuille de route » avec des étapes à parcourir et des objectifs raisonnables sur l'année. Les questions suivantes peuvent aiguiller cette démarche :

- Le lauréat en est-il au stade de l'idée ? de l'étude de faisabilité ? du business plan ?
- Faut-il approfondir l'une ou l'autre de ces étapes ?
- Le lauréat est-il en mesure de convaincre des financeurs d'accompagner son projet ?
- Quels sont les facteurs clés de succès du projet ?

Durant l'avancement du projet, le parrain aide le lauréat à débloquer les situations difficiles qu'il rencontre et à assurer la pérennité de son projet

- **Mener les premières démarches administratives**

Le parrain guide le lauréat pour lui permettre d'identifier les démarches administratives à entreprendre et les faciliter, structurer ses dossiers et suivre les demandes déposées.

- **Gérer les difficultés qui se présentent**

A travers les discussions avec le lauréat, le parrain l'aide à identifier les principaux écueils (réglementaires, juridiques, techniques, financiers, etc.). Pour dépasser ces écueils, le parrain identifie avec le lauréat les solutions de contournement possibles et l'aide à rechercher autour de lui les compétences qui peuvent lui être utiles. La franchise dans les discussions à propos de ces écueils est un élément important pour favoriser le succès de son projet.

- **Conseiller et soutenir**

En cours de projet, le parrain peut être amené à soutenir le lauréat dans des phases de découragement. Il peut lui permettre de relativiser en lui montrant le chemin parcouru depuis le démarrage de son projet, rationaliser (sans les minimiser) les obstacles qu'il rencontre, lui donner des contacts, conseils et informations utiles.

Les lauréats de la filière création d'activité, ont chacun un « carnet de suivi », qui permet de suivre l'évolution de leur projet. Ils doivent le remplir régulièrement. Le parrain peut s'il le souhaite accompagner le lauréat dans la rédaction de ce carnet ou se tenir informé de l'évolution du projet du lauréat en le lisant.



Bonnes pratiques de parrainage

- Le premier objectif du parrain est d'aider le lauréat à définir des objectifs et des actions à court terme (quelques mois à un an). Ce premier planning permet de structurer l'action, de mesurer la capacité du lauréat à mener le projet à bien, et d'éviter le découragement.
- Le parrain peut avoir un rôle important en arrivant à détecter rapidement un besoin d'orientation, soit vers une formation complémentaire qui apparaîtrait indispensable au succès du projet, soit vers un emploi si le projet ne permet pas d'assurer des revenus suffisants rapidement.
- Cette réorientation éventuelle ne doit pas être vécue comme un échec. L'Institut de l'Engagement est là pour aider le parrain ainsi que le lauréat en apportant un soutien adapté dans cette nouvelle orientation.

COMMENT DÉMARRER UN PARRAINAGE DANS DE BONNES CONDITIONS ?

Le succès du parrainage repose sur la qualité de la relation établie entre le parrain et le filleul. Cette relation dépend des personnalités de chacun et ne peut répondre à un schéma unique ; pour autant, quelques principes de base peuvent vous aider à la lancer sur des bases solides.

Définir un cadre permet de donner des repères à chacun. Ce cadre pourra évoluer avec votre relation, en fonction des besoins et contraintes de chacun, mais le fixer dès le début permet de sécuriser le lancement du parrainage. Cette étape permet au lauréat de savoir ce que le parrain peut apporter mais aussi ce que le parrain attend de lui pour que l'accompagnement fonctionne.

Ce contrat est construit autour de quelques éléments clés à définir en accord entre le lauréat et le parrain :

- **Le format des échanges**

En fonction des contraintes respectives, les échanges peuvent se faire en vis-à-vis, par téléphone ou par e-mail.

Nous vous conseillons a minima une rencontre en face à face par trimestre : le face à face est essentiel pour créer une relation de confiance entre le lauréat et le parrain.

Le parrain peut définir avec le lauréat des règles de fonctionnement pour l'organisation de ces échanges :

- A quels horaires le lauréat peut-il joindre le parrain sans déranger ?
- Quelle est la fréquence d'appel (le cas échéant) ?
- Qui doit avoir l'initiative de la prise de contact ?
- De quelle manière le lauréat peut-il contacter son parrain rapidement en cas de difficulté ?

- **Le rythme des rencontres**

Nous conseillons de définir dès le début de la relation la fréquence des échanges.

A titre indicatif, un rythme soutenu d'échange, avec un contact par semaine, semble approprié lors de la mise en place du parrainage. Par la suite, les contacts peuvent s'espacer : un contact toutes les deux ou trois semaines voire, lorsque le projet du lauréat est bien avancé, un échange mensuel.

La fréquence des échanges peut être définie a priori et ajustée en cours de parrainage si le parrain tout comme le lauréat en sent la nécessité.

Une fois les rendez-vous fixés, lauréat et parrain doivent s'engager à les tenir, ou à prévenir en cas d'empêchement, dans des délais et selon les modalités qui auront été convenus entre eux.

Si ces engagements ne sont pas tenus, nous nous conseillons d'alerter l'Institut de l'Engagement afin d'y remédier.

- **Le périmètre du parrainage**

Le parrain et le lauréat doivent discuter ensemble des domaines dans lesquels le parrain pourra aider au mieux le lauréat et ceux avec lesquels le parrain est moins familier. Cela permet de cadrer le périmètre et de renforcer la relation de confiance qui s'établira entre le lauréat et le parrain.

Le parrain peut choisir de définir la durée de parrainage dès le début de la relation. L'Institut de l'Engagement demande aux parrains de s'engager pour au moins une année (ou une année scolaire).

- **Les moments de bilan**

Le parrainage porte d'autant mieux ses fruits que le parrain et le lauréat prévoient explicitement des moments pour faire des bilans d'étape et aider ainsi le lauréat à prendre du recul sur le parcours accompli.

Le parrain peut demander au lauréat de rédiger à l'issue de ces bilans un document de compte-rendu envoyé au parrain-même et à l'Institut de l'Engagement, pour garder une trace de ces échanges et des plans d'actions définis.

Idéalement, lors des premiers échanges, le parrain et le lauréat définissent ensemble le contenu de ce document d'étape.

Il peut s'articuler autour des éléments suivants :

- Nom / prénom du lauréat et du parrain
- Date de la rencontre
- Actions menées au cours du mois précédent (au sein de l'Institut et dans le cadre du projet personnel)
- Sujets abordés lors de l'entretien avec le parrain
- Plan d'action à l'issue de la rencontre (recommandations, points sur lesquels un complément d'information est nécessaire, contacts à mettre en œuvre...)
- Points à aborder lors du prochain contact
- Date du prochain contact

Nous espérons que cette aventure vous apportera beaucoup à tous deux.

L'Institut de l'Engagement est à votre disposition pour répondre à vos questions.

Contact : contact@engagement.fr // Site internet : www.engagement.fr



Bonnes pratiques de parrainage

- Le parrainage est une relation entre deux personnes. Il peut arriver que la relation n'arrive pas à s'établir sur de bonnes bases ou que le « mariage » n'ait pas été judicieux au regard de la personnalité, des compétences et des appétences de chacun. N'hésitez pas à nous le faire savoir. Nous verrons ensemble s'il faut poursuivre ou s'il est préférable d'interrompre.